



Latillé, vendredi 17 juin 2011

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU 16 JUIN 2011

Adhérents présents : Arlette PRUVOT, Evelyne RUBERT, Michel ALLERY, Michel CACAULT et Jean-François MICHAUD (la Gentilhommière) qui représentait M. PALMERINI.

Mairie : Florence MARMAIN, Régis BRAULT et Simon BRIE

=====

Début de la réunion : 18 heures 30

Suite à notre lettre du 2 mars 2011, Monsieur le Maire nous a convoqués ce jeudi 16 juin 2011 pour nous tenir informé de ses projets et réponses aux propositions et remarques dont nous lui avons fait part dans le courrier suscité.

A ce jour, environ 80% des chemins ruraux sont praticables pour les piétons et cycles, sur ce pourcentage 70% environ sont accessibles aux voitures ou engins à moteurs. Normalement fin 2013, la boucle de la commune par ses chemins de limites devrait être accessible.

Encore trop de haies sont impunément arrachées, parfois même par des personnes extérieures à Latillé. Il conviendrait qu'une vraie politique contre ce massacre soit engagée pour stopper ces pratiques. Il serait important que la commune exerce son droit de police et oblige à la replantation. Souvent il est trop tard pour intervenir, la découverte est amère.

Nous avons demandé lors de l'élaboration du PLU, l'aide d'un service compétent et spécialisé : PROM'HAIES, pour la préservation du patrimoine végétal, conservation, replantations, entretien des haies. Lors de la réalisation du PLU en 2006, des personnes de ce service s'étaient déplacées et avaient évoquées, avec le conseil municipal et nous-mêmes, la possibilité de subventions régionale, qui étaient à l'époque de 80% pris en charge tant pour l'étude que pour la réalisation d'un projet global de préservation.

L'Embauche d'un technicien de rivière (Communauté de communes) est confirmée. Il assurera la préservation de la faune, de la végétation aquatique et l'environnement de la rivière : moulins, arbres, propreté des berges, etc. ce pour l'Auxance, la Vendelogne et la Boivre.

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

Prise de contact pour la préservation des moulins et abords avec une mairie expérimentée ou association est envisagée (voir Moncontour, Les Moulins du Poitou, la Fondation du Patrimoine). Nous proposons de faire une rapide étude pour un dossier préparatoire à ce que pourrait être un véritable projet portant sur la préservation de notre petit patrimoine lié à l'eau (Ponts, gués, passerelles, lavoirs, venelles...)

Les abords du four à chaux sis route de Benassay doivent prochainement être nettoyés, une réfection est en cours pour sa conservation et mise en valeur, plantations d'arbres en liaison avec un paysagiste.

Un aménagement piétonnier a été réalisé au niveau du gué du moulin de la Chèze, il permet de passer avec une voiture d'enfant en toute sécurité.

Normalement, à partir de septembre, les travaux de ravalement des murs extérieurs, du toit et des gouttières de l'église, doivent commencer, aucun fil électrique ne sera apparent, il ne s'agira pas d'un crépis mais d'un rejointage des pierres apparentes, ces travaux seront réalisés par une société habilitée sous l'égide des Bâtiments de France, la durée de ces travaux est évaluée à 4 mois. Le remplacement du système activant la sonnerie des cloches va être changé pour éviter les vibrations dans le clocher, la musicalité de ce tintement devrait en être améliorée.

L'examen de la première ébauche du projet de remaniement de la place Robert Gerbier, nous permet de constater une amélioration notable qui devrait convenir à la majorité des habitants de Latillé. Le stationnement sera changé mais étudié, des places seront libérées sur l'esplanade pour les commerces et les riverains, la circulation sera régulée à 30km/heure, nous laissons aux soins de l'équipe municipale de présenter ce projet au cours d'une prochaine réunion publique informelle. Sur ce point et jusqu'à cette date, nous resterons particulièrement vigilants et présenterons ponctuellement à la Mairie de petits dossiers d'information ou de recherche avec photos portant sur les petits aménagements qui nous l'espérons, pourront orienter certains choix (mobilier urbain, signalétique, luminaires...)

Enfin, la destinée de la halle métallique existante n'étant pas encore fixée, nous nous prononçons pour sa démolition complète, la toiture en fibrociment demandant un désamiantage du site. Nous soumettrons très rapidement une idée pour un remplacement soucieux de garder un espace abrité, convivial et multifonctionnel.

Des modalités d'étude du classement du chemin de croix et du Christ à l'intérieur de l'église sont envisagées par les monuments historiques.

La commune réfléchit pour la réfection des portes d'entrées du cimetière (petite porte et porche).

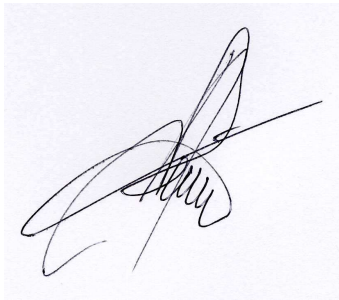
Nous remercions l'équipe municipale de nous avoir contactés et nous restons à son entière disposition pour réfléchir aux aménagements présents et antérieurs.

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

Nous transmettons sur notre site ce compte-rendu. Chaque adhérent ou lecteur de ce dernier, peuvent nous joindre pour toutes suggestions par l'intermédiaire du site des Amis du Bourg soit : www.lesamisdubourgdelatille.fr

Pour des informations plus complètes rejoindre le site de la mairie : <http://latille-mairie.fr>

Arlette PRUVOT
La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Arlette Pruvot', written over a light blue background.

Réunion terminée à 20 heures